*On continue de se protéger !*

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

# LE MONTJOIE

## Le petit journal
## juin 2020

**HÔTEL DE VILLE**

1425, Route 340, Saint-Télesphore QC J0P 1Y0
Téléphone (450) 269-2999
**Télécopieur (450) 269-2257**
Courriel info@st-telesphore.ca

Lors de panne d'électricité, d'Internet ou de téléphonie, vous pouvez joindre la Municipalité aux numéros 450-269-2257 ou 450-269-3247

**SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK**
Facebook.com/saint-telesphore
ou sur notre site Web au
www.saint-telesphore.com

**SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**
**EN RAISON DE LA PANDÉMIE**
Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
**Le vendredi de 8h30 à 12h00**
**Horaire d'été du 5 juin au 28 août inclusivement**

| TABLE DES MATIÈRES | |
|---|---|
| Affaires municipales | 2 |
| Sécurité publique | 6 |
| Hygiène du milieu et environnement | 9 |
| Urbanisme et mise en valeur du territoire | 12 |
| Loisirs, culture et vie communautaire | 13 |
| Calendrier | 12 |

## MOT DU MAIRE

Bonjour à tous et toutes,

De concert avec la Maison de la Famille, nous collaborons avec les municipalités de Saint-Polycarpe et de Rivière-Beaudette pour tenir notre camp de jour à Saint-Polycarpe. La période d'inscription a été prolongée jusqu'au 19 juin 2020.

Les modules de jeux des parcs ouvriront sous peu, tant au village, à l'école qu'au parc à Dalhousie. J'invite les utilisateurs à se responsabiliser et à respecter les mesures d'hygiène et de distanciation physique.

Suite à l'obtention d'une subvention, la Municipalité procédera à l'acquisition de 3 modules de jeux exerciseur pour installer le long du sentier piétonnier.

La Municipalité a déposé des demandes de subvention pour des travaux routiers. Nous sommes toujours en attente de réponse.

Yvon Bériault, maire.

*On continue de se protéger!*

**Réouverture bientôt**

## TAXES MUNICIPALES

Prochaine échéance
**16 juin 2020**

En raison des mesures préventives liées au coronavirus, **nous invitons les citoyens à payer leurs comptes de taxes par leur institution financière (téléphone ou Internet) ou en utilisant notre chute à lettres.**

En raison de la pandémie**, nous privilégions le service aux citoyens par courriel ou par téléphone. Nous rencontrons les gens seulement en dernière alternative. Vous devez obligatoirement obtenir un rendez-vous au préalable pour vous présenter à l'hôtel de ville.**

Pour vous présenter à l'hôtel de ville pour votre rendez-vous, vous devez :

- Porter un masque
- Vous désinfecter les mains avec le Purel fourni à l'entrée
- Toujours garder une distance de 2 mètres entre vous et autrui.

Par mesures préventives, nous refusons l'entrée à l'hôtel de ville de toute personne qui répond à l'un des critères suivants :

- Vous éprouvez des symptômes de fièvre, de toux ou des difficultés respiratoires.
- Vous avez été en contact avec une personne qui présente des symptômes de fièvre, de toux ou des difficultés respiratoires.
- Vous avez voyagé dans les 14 derniers jours.
- Vous avez été en contact avec une personne qui a voyagé dans les 14 derniers jours.

De plus, nous invitons les gens de 70 ans et plus à ne pas se présenter à l'hôtel de ville.

## INTERNET HAUTE-VITESSE

Le dossier d'Internet Haute Vitesse est important pour Madame Claude DeBellefeuille, députée de Salaberry-Suroît. Au quotidien, de graves problèmes de connectivité sont notés par nos citoyens.

Vous pouvez vous exprimer par le biais d'une lettre-type à envoyer au ministre responsable que Madame DeBellefeuille a publié au https://www.infosuroit.com/internet-haute-vitesse-la-situation-est-urgente/

## SECRÉTAIRE SUR NUMÉRAIRE

Pour répondre à des besoins occasionnels et/ou pour des remplacements, la municipalité souhaite combler sa banque de candidature pour le poste de secrétaire surnuméraire sur appel.

## RECHERCHE D'UN MEMBRE BÉNÉVOLE - CCU

La Municipalité est à la recherche d'un ou d'une bénévole pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est un groupe de travail composé de citoyens qui se joignent au comité d'urbanisme de la Municipalité pour donner des avis en matière d'urbanisme.

Toute personne intéressée est invitée à communiquer avec la directrice générale, madame Micheline Déry, CPA, CGA, au 450-269-2999 poste 3163.

*On continue de se protéger!*

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires du Conseil ont lieu les 2e mardis du mois à 19h30 et sont tenues **sans présence de public**, jusqu'à avis contraire. La prochaine séance du Conseil aura lieu le 14 juillet 2020.

Tous les citoyens sont invités à poser leurs questions ou transmettre leurs commentaires aux membres du conseil au plus tard le 14 juillet 2020 à 19h30 par courriel à info@st-telesphore.ca en indiquant en objet «Questions pour la séance du conseil du 14 juillet 2020» ou par téléphone au 450-269-2999 poste 3163.

Conformément aux directives du gouvernement du Québec, les séances du conseil sont enregistrées. Une copie de l'enregistrement audio est diffusée sur notre site Internet www.saint-telesphore.com. Pour ceux n'ayant pas accès à Internet ou n'ayant pas d'ordinateur, une copie de l'enregistrement audio sera disponible à l'hôtel de ville. Pour avoir accès à l'enregistrement, communiquez avec l'hôtel de ville au 450-269-2999 poste 3163. Un compte-rendu intégral de cette séance est également publié dans ce journal. Ni l'enregistrement ni le compte-rendu ne remplace pas le procès-verbal.

L'ordre du jour, les procès-verbaux et les règlements municipaux peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-telesphore.com.

## RÉSUMÉ INTÉGRAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2020

Voici un résumé des délibérations de la séance du Conseil du 9 juin 2020. Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

- ✓ Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020.
- ✓ Adoption des règlements modifiant les règlements de taxation de 2017 à 2020 afin d'annuler les intérêts et pénalités sur les taxes municipales et les droits de mutation en raison de la crise sanitaire, depuis le 13 mars 2020 et ce, jusqu'à avis contraire. Les règlements peuvent être consultés sur le site Internet de la municipalité au www.saint-telesphore/administration.
- ✓ Dépôt de la correspondance :
  - Lettre reçue de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, relativement aux mesures d'assouplissement pour favoriser la tenue d'un camp de jour.
  - Lettre reçue de la ministre déléguée à l'Éducation, Isabelle Charest, confirmant l'octroi d'une subvention d'une somme maximale de 4 258,99 $ afin de soutenir le projet d'acquisition de modules de jeux dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.
- ✓ Adoption des conditions de travail particulières dues à la pandémie de l'employé saisonnier.
- ✓ Approbation de la liste des comptes de mai 2020.
- ✓ Mandat aux évaluateurs *Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés inc.* pour l'inscription au rôle d'évaluation des terrains vagues desservis.
- ✓ Mandat à *Informatique commerciale du Suroît* (ICS) inc. pour migrer vers Office 365.
- ✓ Ratification des orientations et des décisions prises relativement à la pandémie du COVID-19.
- ✓ Mandat à la *Fédération québécoise des Municipalités* (FQM) pour des services professionnels d'ingénierie dans le cadre des travaux de voirie sur une partie des chemins Saint-André et de la Rivière-Beaudette ainsi que de la Montée Cross.
- ✓ Autorisation d'acquisition de matériaux pour soutenir les panneaux afficheur de vitesse.
- ✓ Entériner la demande de subvention au *Programme d'aide à la Voirie locale* Sous-volet *Projets particuliers d'amélioration* (PPA). La demande a été effectuée pour des travaux s'élevant à 200 000 $ sur le chemin de Saint-Télesphore pour un montant de subvention de 100 000 $.
- ✓ Libération et autorisation de paiement de la retenue de 5% au montant de 1 523,42 $ taxes incluses à *Excavation Lavigne inc.* pour les travaux de remplacement du ponceau au cours d'eau Pilon sur le chemin de la Rivière-Beaudette effectués en 2019.
- ✓ Résultat de l'appel d'offres pour la vente de la vieille déchiqueteuse à branches conjointement avec les municipalités de Saint-Clet et Sainte-Justine-de-Newton. La soumission la plus élevée est de 3 600 $. Il y avait 2 soumissionnaires ex aequo. Un tirage au sort a eu lieu. Le gagnant pour le plus haut soumissionnaire conforme est monsieur Luc Mongrain de Sainte-Justine-de-Newton.
- ✓ Entériner le mandat à la firme d'ingénieurs *CDGU Ingénierie urbaine* pour la préparation des plans et devis des travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur le chemin de Saint-Télesphore Nord au montant de 4 900 $ plus les taxes applicables.
- ✓ Mandat à la firme *Infrastructel inc*. pour des services professionnels en inspection municipale. Le mandat consiste en l'inspection sur le terrain des dossiers problématiques. Le mandat est renouvelable aux 3 mois. Le 1er mandat est d'une durée de 13 semaines à raison de 2 jours par semaine. Les honoraires professionnels s'élèvent à 9 373,00 $ plus les taxes applicables.
- ✓ Renouvellement du mandat annuel de soutien technique à *Philippe Meunier*, consultant en urbanisme pour la somme de 800,00 $ plus les taxes applicables.
- ✓ Camp de jour. Résolution pour autoriser la tenue du camp de jour de la municipalité de Saint-Télesphore à Saint-Polycarpe conjointement avec la Maison de la Famille et les municipalités de Rivière-Beaudette et de Saint-Polycarpe.

- ✓ Parcs, modules de jeux et chalet des loisirs. Résolution pour autoriser la réouverture des parcs, des modules de jeux et du chalet des loisirs autant au parc André-Leblanc, à l'école Immaculée-Conception ainsi qu'au parc Léon-Prieur à Dalhousie. Adaptation des conditions de travail pour permettre une désinfection des modules de jeux afin d'en faire profiter les gens. Demande aux utilisateurs de se responsabiliser et de veiller à ce qu'ils respectent la distanciation sociale et la désinfection des appareils avec une lingette avant et après utilisation. La municipalité le fera une à 2 fois par jour. La collaboration des gens est demandée.
- ✓ Réouverture partielle de la bibliothèque à Saint-Zotique. La Municipalité a une entente d'utilisation avec la bibliothèque de Saint-Zotique. La bibliothèque est maintenant réouverte de façon partielle avec des conditions strictes. Les gens sont invités à consulter leur page Facebook pour connaître les conditions.
- ✓ Autorisation d'acquisition de 3 modules de jeux exerciseurs du fournisseur *Jeux 1000 pattes* pour un montant de 6 085 $ plus les taxes applicables suite à l'octroi de la subvention représentant 2/3 du coût.
- ✓ Motion de remerciement donnée par le maire, Yvon Bériault, au citoyen qui s'est occupé de l'entretien des arbres à l'hôtel de ville.
- ✓ Période de questions des citoyens sur les sujets suivants :
  - Panneaux afficheurs de vitesse. Réponse : La municipalité procède présentement à l'achat des supports pour l'installation des panneaux. Elle a déterminé 4 positions interchangeables au village sur la Route 340 avec 2 afficheurs.
  - Stop sur la rue du Centenaire au coin du HLM et de l'entrée du parc. Les stops ne sont pas faits par les livreurs des compagnies UPS et Purolator. Réponse : La municipalité va demander à la Sureté du Québec d'effectuer de la surveillance à cet endroit. Les citoyens sont invités à contacter les compagnies de livraison directement. La municipalité va communiquer également avec eux.
  - Jeu de pétanque. Réponse : Selon les directives du gouvernement, les gens peuvent jouer seulement par 2, pas d'équipe et pas de partie organisée. La distanciation du 2 mètres doit être respectée.
  - Camp de jour. Demande d'utiliser la salle communautaire, ralliement de parents car impact positif et besoin essentiel pour plusieurs enfants et familles. Période d'inscription. Réponse : Il est vrai qu'un centre communautaire est un lieu de rassemblement mais les rassemblements sont proscrits en temps de pandémie. La tenue du camp de jour demande beaucoup trop d'espace pour respecter la distanciation physique. Les municipalités de Saint-Polycarpe et de Rivière-Beaudette avaient annulé leur camp de jour. Les 3 municipalités ont décidé de se réunir pour réaliser un camp de jour ensemble avec l'esprit d'un camp de jour. La maison de la Famille a accepté de tenir notre camp de jour à Saint-Polycarpe et de se regrouper avec les 2 autres municipalités.
  - Modules de jeux de parc. Réponse : Les modules de jeux vont rouvrir bientôt, tant à au parc au village, qu'à l'école, qu'au parc à Dalhousie avec une désinfection. La municipalité demande au gens d'être responsable concernant les mesures d'hygiène et distanciation physique à respecter.
  - Travaux de Bell fibre optique. Réponse : Bell a confirmé au maire que là où la fibre optique est installée dans les fils aériens, les résidences seront branchées de septembre à décembre prochain.
  - Tour montée par le CP tout près de la voie ferrée à Dalhousie. Réponse : Les tours sont privées appartenant au CP pour leur communication inter groupe. La municipalité fera les démarches pour leur demander l'autorisation d'installer une antenne pour offrir une meilleur service Internet et cellulaire.
- ✓ Levée de l'assemblée à 20h24.

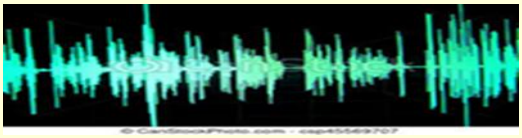

Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

# COVID-19
# DÉCONFINEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE
# SOUTIEN AUX PARTENAIRES

**CE DOCUMENT S'ADRESSE AUX**
**Ressources en logement social et communautaire**
**Organismes communautaires**
**Services de garde et d'éducation à l'enfance**
**Écoles**
**Municipalités**

## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

**Contexte**
Le déconfinement progressif de la province est amorcé. Celui-ci se fait en respect des différentes directives nationales, et ce, de manière à assurer la sécurité de tous. Malgré tout, le déconfinement suscite beaucoup de questionnements et d'inquiétudes au sein de la communauté. Cela est également vrai en regard de la réouverture de vos services.

À cet effet, sachez que l'équipe locale de santé publique du CISSS de la Montérégie-Ouest demeure disponible afin de vous soutenir dans la reprise graduelle de vos activités.

**Ce que NOUS pouvons faire pour VOUS**
Les équipes régionales et locales de santé publique ont la responsabilité de faire la promotion des mesures de prévention et contrôle des infections au sein de différents milieux ciblés. Plus concrètement, nous sommes là pour :

1. Pour vous soutenir dans la promotion des mesures de santé publique à appliquer dans vos secteurs afin de diminuer le risque de propagation de la COVID-19.

2. Faire la vigie des cas et des éclosions potentielles.

**Ce que VOUS pouvez faire pour NOUS**
En tant que partenaires du milieu, nous vous invitons à nous **signaler rapidement toute information** liée :

1. À la **survenue probable ou confirmée d'un cas** présentant un risque certain de transmission communautaire ou d'éclosion.

2. À toute autre **situation inhabituelle ou problématique** liée à la COVID-19.

Toute **demande/question** liée à la **promotion des mesures de prévention et contrôle des infections** ou toute **information relative à une possible éclosion** doit être acheminée à l'adresse courriel centralisée :
covid19.sp.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca.

Une personne communiquera avec vous dans les plus brefs délais.

Québec

# Le Québec se remet au travail en toute sécurité

**COVID-19**

En ces circonstances particulières, la CNESST tient à vous rappeler l'importance de prendre tous les moyens pour protéger la santé et assurer la sécurité des travailleurs et travailleuses.

.

Ensemble, veillons à travailler dans un environnement sain en respectant les obligations de santé et de sécurité du travail ainsi que les consignes sanitaires en vigueur.

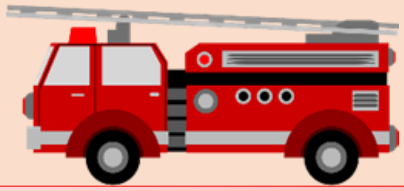

## URGENCES

**9-1-1** Feu, ambulance, police
**8-1-1** Info-Santé COVID-19
**5-1-1** Transport Québec pour les routes 340 et 325. Toute urgence ou plainte.
**3-1-1** Urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, notamment : les entraves de la route, les voies de circulation endommagées et tout autre problème de nature urgente.
**2-1-1** Soutien psychologique

## Soyez attentifs aux symptômes et aux signes qui annoncent un coup de chaleur !

**Étourdissements ? Vertiges ? Fatigue inhabituelle ?**

C'est peut-être le début d'un coup de chaleur.

Prévenez sans tarder le secouriste et un superviseur pour qu'ils mettent en place les mesures appropriées.

**Propos incohérents ? Perte d'équilibre ? Perte de conscience ?**

Il y a urgence médicale ! Intervenez tout de suite et traitez la personne comme si elle subissait un coup de chaleur.

## Premier secours

1. Alertez les premiers secours : les secouristes en milieu de travail et le service 911.
2. Transportez la personne à l'ombre ou dans un endroit frais et ôtez-lui ses vêtements.
3. Aspergez son corps d'eau.
4. Faites le plus de ventilation possible.
5. Donnez-lui de l'eau fraîche en petites quantités si elle est consciente et lucide.

CNESST

**DE L'EAU... ON EN BOIT PLUS QUAND IL FAIT CHAUD !**

Canicule
Soyez vigilant

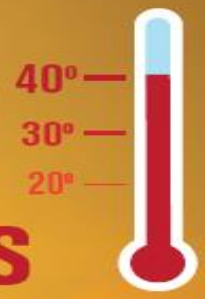


# Il fait très CHAUD !

## Précautions à prendre pour les enfants

**En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant de moins de 5 ans peut se détériorer rapidement.**

**Assurez-vous :**

- de lui faire **boire de l'eau régulièrement** et si possible l'équiper d'une gourde ;
- de rafraîchir **sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée** ;
- de lui faire **prendre un bain frais** aussi souvent que nécessaire ;
- de lui faire passer quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais ;
- de planifier ses activités extérieures idéalement **avant 10 h et après 16 h** ;
- de l'habiller avec des **vêtements légers** ;
- de lui couvrir la tête d'un **chapeau à large bord**.

Pour le bébé allaité, offrir le **sein à la demande**. Il est tout à fait normal qu'il tète plus souvent.
Pour le bébé nourri aux préparations commerciales pour nourrisson, en **offrir plus souvent**. Pour le bébé de plus de six mois, **offrir de l'eau en petites quantités** après ou entre les boires.

**Ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.**

**Signes importants à surveiller :**

- moins d'urine et urines foncées ;
- peau, lèvres ou bouche sèches ;
- maux de tête, vomissements ou diarrhée ;
- couleur anormale de la peau, pâle ou rouge ;
- yeux creux et cernés ;
- température du corps élevée, 38,5 °C et plus (rectal) ;
- agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion ;
- difficulté à respirer ;
- somnolence, sommeil prolongé et difficulté à se réveiller.

**L'enfant présente un ou plusieurs de ces signes ? Vous avez des questions sur sa santé ?**
**Appelez Info-Santé en composant le 811 ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou un médecin.**

**En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.**

**Pour en savoir plus : Québec.ca**

# Votre état de santé peut se détériorer rapidement.

## Pour vous protéger des effets de la chaleur :

- buvez **beaucoup d'eau**, sans attendre d'avoir soif ;
- fermez les **rideaux ou stores** lorsque le soleil brille, et ventiler si possible lorsque la nuit est fraîche ;
- passez quelques heures par jour dans un **endroit climatisé ou frais**.

Santé et Services sociaux Québec

**Un malaise ? Des questions sur votre santé ? Appelez Info-Santé au 811 ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou d'un médecin.**

**En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.**

**Pour en savoir plus :**
**Québec.ca**

## FEUX À CIEL OUVERT

Vous devez **aviser** le service de Sécurité incendie lorsque vous décidez de faire un feu à ciel ouvert et **obtenir un permis de brûlage**.

La principale raison est pour éviter que les pompiers sortent inutilement si un autre citoyen communique avec le 9-1-1 pour vision d'un panache de fumée, évitant ainsi les coûts d'une fausse alerte et éviter une sortie inutile en temps de pandémie afin de limiter les risques de propagation à la COVID-19.

Pour ce faire, en tout temps, communiquez avec le directeur du Service de sécurité Incendie, monsieur Marc-André Dubé, au 450-802-2468.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 328-19 (RMH-450-2019) SUR LES NUISANCES

**ARTICLE 28 "Fumée nuisible"**
Constitue une nuisance et est prohibé le fait d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu de quelque genre que ce soit dont la fumée ou les cendres se répandent sur la propriété d'autrui.

**ARTICLE 31 "Amendes"**
Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, pour chaque jour ou partie de jour que dure l'infraction :

1°pour une première infraction, d'une amende de 200 $ à 1 000 $...

Le danger d'incendie de la SOPFEU est un bon indicateur.
Voici comment adapter votre comportement en fonction de chaque niveau.

- **BAS** : C'est le bon moment pour effectuer vos brûlages ou vos feux de camp.
- **MODÉRÉ** : Faites uniquement des feux de petite dimension.
- **ÉLEVÉ** : N'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h et ne faites pas de brûlages.
- **TRÈS ÉLEVÉ** : Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire (ouvertures de moins d'un centimètre).
- **EXTRÊME** : Évitez de faire des feux.

Vous retrouverez l'indice du danger d'incendie sur la carte interactive de la SOPFEU et sur leur application mobile à l'adresse sopfeu.qc.ca/.

## COMPOST

Le compost résultant de la collecte des bacs bruns est offert gratuitement aux citoyens de la Municipalité. Le compost est entreposé à Saint-Télesphore.

Toute personne désirant se procurer du compost doit communiquer avec la Municipalité au 450-269-2999 # 5.

Vous devrez apporter des contenants et/ou des sacs pour le remplissage ainsi qu'une pelle. Les petites remorques sont aussi acceptées, par contre l'usage d'une pelle mécanique ou «pépine» est interdite

***** POUR USAGE RÉSIDENTIEL SEULEMENT *****

**Écocentre à Vaudreuil-Dorion**
2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion

**Horaire**
**Lundi :** fermé
**Mardi au vendredi :** 8 h à 17 h
**Samedi et dimanche :** 9 h à 16 h

**Écocentre à Pincourt**
750, boul. Olympique, Pincourt

**Horaire**
**Lundi au jeudi :** Fermé
**Vendredi :** 8 h à 16 h
**Samedi :** 9 h à 16 h
**Dimanche :** Fermé

**Écocentre à Saint-Zotique**
2050, rue Principale, Saint-Zotique

**Horaire**
**Lundi :** Fermé
**Mardi au vendredi :** 8 h à 17 h
**Samedi et dimanche :** 9 h à 16 h

**Écocentre à Rigaud**
32, rue de la Coopérative, Rigaud

**Horaire**
**Lundi, jeudi et vendredi :** 12 h à 17 h
**Mardi et mercredi :** Fermé
**Samedi et dimanche :** 9 h à 16 h

## ÉCOCENTRE DE SAINT-ZOTIQUE

L'Écocentre de Saint-Zotique est situé au 2050, rue Principale (face à la 65e Avenue).

**Matières acceptées**
Bois traité et contreplaqué , matériaux de construction, encombrants non métalliques et non réutilisables, encombrants métalliques et métaux ferreux, appareils non fonctionnels tels : cuisinières / lave-vaisselle / machines à laver / sécheuses / fours / réservoir chauffe-eau ou chauffe-huile / petits électroménagers et appareils électriques non fonctionnels / tondeuses / souffleuses, produits électroniques, résidus de peinture et leur contenant, ampoules, batteries et piles, cartons

**Heures d'ouverture pour l'été**
Lundi : Fermé
Mardi au vendredi : 8 h à 17 h
Samedi et dimanche : 9 h à 16 h
* L'Écocentre sera fermé les jours fériés suivants : 24 juin et 1er juillet.

Pour plus de renseignements, composer le 450-217-1990 ou visitez le site web au http://www.st-zotique.com/municipalite/services-a-la-population/ecocentre-de-saint-zotique

**Comment prévenir l'herbe à poux ?**

- Recouvrement du sol par des matériaux inertes tels du paillis ou des copeaux de bois.
- Implantation d'un couvert végétal compétitif : Utiliser des semences résistantes qui offriront une compétition végétative à l'herbe à poux (trèfle, gazon, etc.)

L'ASSOCIATION PULMONAIRE MD Québec

## L'HERBE À LA PUCE

Cette plante peut atteindre près de 1 mètre de hauteur. Ses feuilles ont une bordure lisse ou légèrement découpée. Elles sont lustrées et leur couleur varie : rouge vin au printemps, et vert foncé en été; l'automne, elles sont multicolores.

La plante contient une sève toxique qui provoque une réaction allergique de la peau.

**Arracher l'herbe à la puce**
Pour obtenir des résultats efficaces, arrachez le plant et ses racines, sans oublier les tiges souterraines. Arrachez les plantes au printemps, une fois que les feuilles sont épanouies et lorsque le sol est encore humide. L'arrachage est alors plus efficace.

Ne faites jamais brûler de plants d'herbe à la puce. Respirer la fumée produite par la combustion de plants d'herbe à la puce peut avoir des conséquences très dangereuses. Cela peut causer une inflammation des poumons extrêmement douloureuse et des problèmes respiratoires graves qui peuvent entraîner la mort.

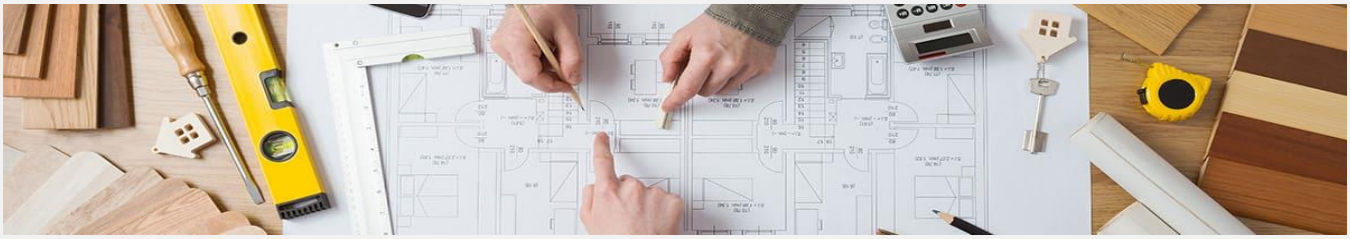

## SERVICE DE L'URBANISME

L'inspecteur municipal, en urbanisme et environnement, monsieur Louis Halde, est disponible le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Exceptionnellement, dû aux mesures d'urgence liées à la COVID-19, monsieur Halde est en télétravail. Nous vous invitons à formuler vos demandes par courriel à l'adresse : urbanisme@st-télesphore.ca. Pour ceux n'ayant pas accès à Internet, nous vous invitons à laisser un message en composant le 450-269-2999 option 1. Pour toute urgence, veuillez raccrocher et rappeler en composant le 5 pour rejoindre la réception.

## ÉMISSION DE PERMIS

Pour tous travaux, patio, cabanon, installation d'une piscine, d'une clôture, d'une haie, pour des travaux de remblai, d'égouttement pluvial ou fermeture d'un fossé, coupe d'arbre, un puits, une installation septique, etc., vous devez vous assurer que vos projets respectent la règlementation municipale et obtenir un permis.

N'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal en urbanisme et en environnement, monsieur Louis Halde par courriel à l'adresse urbanisme@st-télesphore.ca ou laissez un message au 450-269-2999 option 1.

Depuis le début de la crise sanitaire, monsieur Louis Halde travaille en télétravail. Nous vous demandons d'être compréhensif face à la situation. Soyez assuré que nous déployons tous les efforts afin de vous servir adéquatement et rapidement malgré les circonstances.

INFRASTRUCTEL

## INSPECTION MUNICIPALE

La Municipalité a mandaté la firme *Infrastructel inc*. pour des services professionnels en inspection municipale. Le mandat consiste en l'inspection sur le terrain des dossiers problématiques.

L'inspecteur municipal délégué par la firme *Infrastructel* est autorisé à appliquer, en tout ou en partie, les règlements municipaux et les règlements harmonisés en vigueur, à effectuer les visites, délivrer les permis, émettre des avis et constats d'infraction.

## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

En raison des mesures préventives liées au coronavirus, toutes les activités de loisirs, culture et communautaires avec rassemblement ou qui ne peuvent respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale sont reportées ou annulées jusqu'à avis contraire. **Notez que le Centre communautaire demeure toujours fermé.**

### MODULES DE JEUX ET PARCS

La Municipalité ouvrira bientôt le chalet ainsi que les modules de jeux, tant au parc André-Leblanc et à l'École Immaculée Conception (village de Saint-Télesphore) ainsi qu'au parc Léon-Prieur (village de Dalhousie).

Toutefois, cette ouverture est conditionnelle au respect des consignes gouvernementales concernant la distanciation physique ainsi que les mesures d'hygiène (lavage des mains avant et après l'activité, tousser dans le coude, jeter les mouchoirs, ne pas fréquenter l'équipement en cas de symptômes, etc.).

**Une responsabilité partagée**
Les usagers ont la responsabilité de se laver les mains avant et après chaque utilisation. Des installations de lavage des mains sont disponibles à chacun des parcs.

Dans un but préventif, les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées une à 2 fois par jour par les responsables de la municipalité.

Les sentiers piétonniers sont également ouverts. Si vous prenez une marche, nous vous invitons à respecter la distanciation physique de 2 mètres.

**Réouverture le 20 juin!**

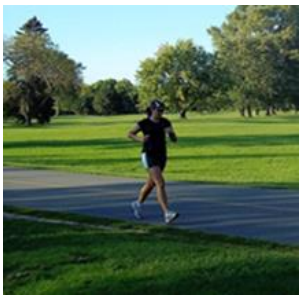

JEUX 1000 pattes

### NOUVEAUX MODULES DE JEUX EXERCISEURS

Suite à l'octroi d'une subvention, la Municipalité fera l'acquisition de ces 3 modules de jeux exerciseurs. Ils seront installés le long du passage piétonnier.

**Jeu à ressorts**

**Vélo d'étirements**

**Pectoraux double**

## RÉOUVERTURE PARTIELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ZOTIQUE

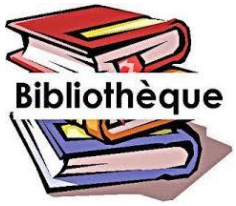


Vous pouvez dès maintenant réserver vos documents :
-Par le catalogue : https://st-zotique.inlibro.net/
-Par courriel : biblio@st-zotique.com
-Par téléphone : 450 267-9335, poste 260 (du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h)

Nous vous appellerons pour planifier un rendez-vous à la bibliothèque pour que vous puissiez récupérer vos documents.

Vous pouvez dès maintenant retourner vos documents dans la chute extérieure. Afin de ne pas surcharger la chute, elle sera disponible du lundi au vendredi. Fermée les samedis et dimanches pour le moment. Les documents retournés sont mis en quarantaine.

La bibliothèque offre le service de prêt sans contact du lundi au vendredi entre 9h et 16h.

Les usagers ne pourront circuler dans les rayons, ni utilier l'ensemble des espaces de la bibliothèque. Seul le personnel autorisé de la bibliothèque offrira le service de recherche de livres et de documents.

Nous tenons à rassurer tous les abonnés, qu'aucun frais de retard ne sera exigé pendant la fermeture de la bibliothèque.

## RECONNAISSANCE À NOS FINISSANTS DU SECONDAIRE V

Dû à la crise de la COVID-19 et à la fermeture des écoles, la vie des finissants du secondaire a été bouleversée. À quelques jours de la grande finale de cinq années d'études, des ados se voient privés de leur bal de finissants.

C'est pourquoi la Municipalité a décidé de souligner les finissants de son territoire qui n'auront pas de bal cet été. Chers finissantes et finissants, vous êtes invités à nous faire parvenir une photo de vous avant le 19 juin à l'adresse courriel info@st-telesphore.ca en indiquant votre nom, votre adresse et l'école fréquentée. Nous publierons les photos reçues sur notre page Facebook afin de souligner cette belle réussite.

Réseaux
Employabilité • Immigration • Entrepreneuriat

**Nous sommes prêts à vous accueillir à nos bureaux**

pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi

**CV tendance**
**Lettre de présentation**
**Aide au placement**

Prenez rendez-vous dès maintenant pour rencontrer un conseiller en personne ou virtuellement!

**employabilite@reseauxvs.ca**
**ou 450 424-5727**

**Soyez assurés que toutes les mesures nécessaires sont prises afin de vous offrir un environnement propre et sécuritaire. Si vous avez des symptômes de la COVID-19, veuillez ne pas vous présenter en personne. Port du masque obligatoire lors des rendez-vous.**

## CAMP DE JOUR

Après révision, nous pouvons donner la chance à quelques autres enfants de participer à notre camp de jour qui se tiendra à Saint-Polycarpe cet été.

Ouvert aux enfants âgés entre 5 et 12 ans.
Contactez la Maison de la Famille.
Le plaisir, c'est par ici !

Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges

DERNIÈRE CHANCE!

# Camp de jour

## Quelques places sont disponibles!

- Priorité aux résidents de Saint-Télesphore
- **415$** pour tout l'été
- Service de garde matin et soir (**3$** par bloc)
- du **29** juin au **21** août (8 semaines)
- Au centre sportif de St-Polycarpe

**Pour inscrire votre enfant, contactez-nous au**
**450 217-2177 poste 1**

**Ou écrivez-nous à**
**secretariat@mfvs.ca**

# CALENDRIER MUNICIPAL JUIN/JULLET

*On continue de se protéger !*

| Conseil municipal Sans public | Collecte résidus alimentaires | Collecte déchets/ objets volumineux | Échéance de taxes | Début Camp de jour | Collecte Récupération | Ouverture Modules de jeux |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Conseil municipal | | | TAXES | Camp de jour | | |
| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
| 14 JUIN | 15 | 16 TAXES | 17 | 18 | 19 Bureau fermé à midi | 20 |
| 21 Bonne fête des Pères | 22 | 23 | 24 Fête de la St-Jean Bureau fermé | 25 | 26 Bureau fermé à midi | 27 |
| 28 | 29 Camp de jour | 30 | 1 JUILET Fête du Canada Bureau fermé | 2 | 3 Bureau fermé à midi | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 Bureau fermé à midi | 11 |
| 12 | 13 | 14 Conseil municipal | 15 | 16 | 17 Bureau fermé à midi | 18 |
| 19 | 20 | 21 | | | | |